

RESOLUTION N°5
UNIONS ET ASSOCIATIONS DE JEUNES AVOCATS

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Yaoundé au Cameroun, pour son 31^{ème} Congrès du 7 au 9 décembre 2016,

Rappelle l'importance du rôle joué par les unions et associations de jeunes avocats ;

Invite les Bâtonniers des barreaux membres à encourager et faciliter la création de ces associations et à leur donner tous les moyens de nature à leur permettre de remplir leur objet en faveur du jeune barreau ainsi qu'à faciliter la participation des jeunes avocats aux congrès, évènements et activités de la CIB.